

REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN URGENCE A LA NAISSANCE



/ Contexte

Décret n°98-900 du 9 octobre 1998 relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à pratiquer les activités d'obstétrique, de néonatalogie ou de réanimation néonatale et modifiant le code de la santé publique.

Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique.

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels devant faire face à la réanimation d'un nouveau-né présentant une défaillance lors de l'adaptation à la vie extra utérine.

/ Objectifs opérationnels

Comprendre les évolutions physiologiques d'un nouveau-né dans ses premières minutes de vie.

-Assurer une RCP avancée selon les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maitriser les techniques et organisations spécifiques à la réanimation du nouveau-né en salle de naissance et en pré-hospitalier.

Informations pratiques



Durée Une journée, soit 7 heures.
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :
En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B
En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée à l'ensemble des personnels travaillant ou étant amené à travailler en salle de naissance, en service d'urgence ou en pré-hospitalier.

Prérequis : Etre un professionnel de santé relevant de la partie IV du code de la santé publique.

La formation peut accueillir 6 à 10 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.



Coûts : 250€ par bénéficiaire pour la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 Formateur CESU réanimateur pédiatrique 1 Formateur CESU paramédical expérimenté
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA REANIMATION DU NOUVEAU-NE	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les acquis préexistants (pré-test)	-
- Comprendre la physiologie et la physiopathologie du nouveau-né à la naissance	10H00
- Maitriser les gestes techniques relatifs à la réanimation cardiopulmonaire avancée du nouveau-né (ventilation, massage cardiaque externe, intubation, pose de cathéters ombilicaux)	10H15
- Comprendre l'organisation générale d'une équipe lors de la RCP avancée du nouveau-né	- 12H00
- Comprendre le rôle individuel de chacun dans la RCP avancée d'un nouveau-né.	13H00
- Mises en situation sur mannequin monitoré	- 14H45
- Mises en situation sur mannequin monitoré	15H00
- Synthèse, renforcement, post test et conclusion	- 16H30

/ Modalités d'évaluation

- Pré-test et post test écrits
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
5 bénéficiaires en 2019.
19 bénéficiaires en 2020.
31 bénéficiaires en 2021.

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
98,4 % de satisfaction en 2019.
97,7 % de satisfaction en 2020.
98,7 % de satisfaction en 2021.

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com